

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts M. Gustave Ducrey, M.
Rudolf Sidler, ancien landamann

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1938, tome 37, p. 123-125

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

M. GUSTAVE DUCREY

Pendant la première partie du mois de mars, plusieurs Chanoines de l'Abbaye ont été éprouvés dans leurs plus chères affections. Messieurs les Chanoines F. Michelet, révérend Prieur, et Marcel Michelet tout d'abord, eurent la douleur de perdre leur mère. Puis ce furent MM. les Chanoines René et Roger Gogniat qui ensevelirent leur frère. Enfin M. le Chanoine Louis-M. Ducrey, révérend vicaire à Bagnes, et M. le Chanoine Albert Maret, professeur au Collège St-Charles, à Porrentruy, eurent le chagrin de voir mourir leur père. A nos confrères et à tous les membres de leurs familles nous exprimons notre respectueuse sympathie et promettons le concours de nos prières pour le repos des âmes de leurs vénérés défunts.

M. Gustave Ducrey avait atteint le bel âge de 84 ans lorsque la mort est venue le ravir à l'affection des siens, au matin du 9 mars. C'était, avec Mgr Currat, de Besencens (Fribourg), M. Elie Perrig, de Brigue, M. Roduit, de Leytron, M. l'abbé Rodolphe Bochud, révérend curé de Neirivue (Fribourg), M. Alexandre Bovet, de Bulle, l'un des plus anciens élèves de St-Maurice. Nous nous propositions précisément de lui consacrer un article et de reproduire sa photographie. Hélas, c'est pour rendre hommage à la mémoire bénie du vénérable vieillard que le Seigneur est venu arracher à la terre pour l'introduire dans la gloire du paradis que nous traçons ces lignes.

M. Ducrey passa au Collège les années 1869 et 1870, puis il continua ses études à St-Michel, à Fribourg. De retour à Martigny, il succéda à son père, Auguste Ducrey, dans la direction des Magasins bien connus de ce nom. Il sut donner à cette grande maison de commerce un essor réjouissant grâce à ses qualités d'affabilité et de savoir-faire, grâce surtout à sa probité consciencieuse et à son travail. Retiré des affaires depuis quelque vingt ans, M. Ducrey confia la gérance de son commerce à ses fils, MM. Auguste, Henri et Alphonse Ducrey.

Si le défunt laisse un grand vide dans sa famille qui l'entourait de soins attentifs et de tendre respect, il en laisse aussi un très grand dans la ville de Martigny où il jouissait de l'estime générale. Son nom est attaché à la fondation de la société de Saint Vincent de Paul de la localité, et personne ne saura jamais l'étendue et la discrétion de sa charité. Les pauvres et les malades ont bénéficié largement des trésors de sa générosité.



M. Ducrey fut un catholique exemplaire, un père de famille modèle, qui sut puiser dans une vie de prière intense les énergies dont il avait besoin pour accomplir tous ses devoirs. Et quelle ne fut pas sa joie lorsque, il y a huit ans, le cadet de ses fils, M. le Chanoine L.-M. Ducrey, monta à l'autel pour célébrer sa première messe !

Tout dévoué à ses tâches familiales et commerciales, M. Gustave Ducrey n'eut pas l'occasion de participer activement à la vie publique. Toutefois ses compétences dans les affaires le firent désigner, pendant quelque

temps, comme membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale valaisanne.

Les obsèques de M. Ducrey eurent lieu le 11 mars. Conformément à la volonté du défunt, elles se déroulèrent dans une grande simplicité. L'assistance nombreuse qui y prit part témoignait de la vénération dont jouissait cet homme de cœur et de bien, ce grand chrétien.

M. RUDOLF SIDLER

Ancien landammann

Le 23 février est décédé à Schwyz, d'une crise cardiaque, à l'âge de 75 ans, M. l'ancien landammann Rudolf Sidler, qui fut autrefois étudiant au collège de St-Maurice, et qui était le frère du très regretté professeur et compositeur de musique Armin Sidler.

Doué d'une vive intelligence et d'un caractère bien trempé, il fit ses débuts dans la vie publique comme greffier du tribunal pénal de Schwyz, puis ouvrit une étude d'avocat qui ne tarda pas à être très achalandée. Après avoir joué un rôle en vue comme député au Grand Conseil, il fut appelé, en 1924, à faire partie du gouvernement de son canton, comme représentant de la minorité libérale. Durant dix ans il assumait la direction du département de police et du département militaire. De 1932 à 1934 il remplit avec distinction les hautes fonctions de landammann. Il prit ensuite sa retraite, pour motifs de santé, laissant d'autre part à son fils, M. le Dr Rud. Sidler, la succession de son étude d'avocat.

Ses obsèques auxquelles prirent part les autorités et un nombreux cortège de parents et d'amis, ont témoigné de l'estime dont jouissait cet ancien magistrat, qui était également un très bon père de famille et un excellent chrétien.

Les « Echos » présentent à la famille de M. Rudolf Sidler et à sa parenté leurs vives condoléances.

F.-M. B.